

# Capital Life<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cette "fiche info financière assurance-vie" décrit les modalités du produit qui s'appliquent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Type d'assurance-vie

Capital Life est une assurance-vie de la branche 23 dont le rendement est lié à des fonds d'investissement internes.

## Garanties

### Garanties principales

- **En cas de vie** : l'épargne constituée.  
L'épargne constituée est la valeur totale des unités des fonds d'investissement affectées au contrat.
- **En cas de décès**, selon la formule choisie :
  - l'épargne constituée
  - l'épargne constituée avec un capital décès minimal constant
  - l'épargne constituée avec un capital décès minimal décroissant
  - l'épargne constituée avec un minimum de 100% des primes payées après déduction des retraits éventuels
  - l'épargne constituée majorée d'un capital décès complémentaire.

### Garanties complémentaires

- **En cas d'accident** : un capital en cas de décès ou d'incapacité de travail totale et permanente suite à un accident.
- **En cas d'incapacité de travail** :
  - une exonération des primes
  - une rente d'incapacité de travail
  - une rente "frais généraux"
  - un capital en cas d'incapacité de travail totale et permanente.

## Public cible

Les personnes à la recherche d'un placement dans un ou plusieurs fonds d'investissement dont les risques sont décrits ci-dessous, et qui combine à la fois :

- une large diversification des investissements
- l'expertise d'un des premiers gestionnaires de fonds au monde
- la performance et la flexibilité.

## Fonds

Les fonds d'investissement internes proposés dans Capital Life sont au nombre de 9. La dénomination, les objectifs de placement, la composition, les clés de répartition et les classes de risque sont repris dans le tableau à la fin de ce document.

## Rendement

Le rendement des fonds d'investissement internes est lié à l'évolution de la valeur de l'unité des fonds. La valeur de l'unité dépend de la valeur des actifs sous-jacents.

Allianz ne garantit pas la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.

## Rendement du passé

Les rendements du passé sont repris à la fin de ce document.

## Frais

### Frais d'entrée

Les droits d'entrée s'élèvent à maximum 4 % de la prime unique et à maximum 6 % des primes périodiques.

### Frais de sortie

- Pas de frais de sortie s'il n'y a qu'un retrait annuel limité à maximum 10 % du versement et pour autant que le premier retrait intervienne au plus tôt un an après le versement de la prime.
- Dans les autres cas, 1,50 % du retrait au cours des 5 années suivant le premier versement.

### Frais de gestion directement imputés au contrat.

Les frais de gestion sont inclus dans la valeur de l'unité et sont repris dans le tableau à la fin de ce document.

### Indemnité de rachat/de reprise

Voir "frais de sortie" ci-dessus.

### Frais en cas de transfert des fonds

Voir "transfert de fonds" ci-dessous.

## Adhésion/inscription

- Après acceptation par Allianz du dossier complet lui permettant d'émettre le contrat, et après réception par Allianz du 1er versement, le contrat prend effet à la date indiquée de commun accord dans les conditions particulières.
- Les versements investis sont convertis en unités des fonds d'investissement indiqués aux conditions particulières, et sont affectés au contrat. Le nombre d'unités affectées dépend de la valeur des unités. La valeur des unités est celle calculée à la date d'évaluation du 2ème jour ouvrable suivant le jour de la réception par Allianz de l'extrait de compte mentionnant le versement, et au plus tôt à la date d'évaluation du 2ème jour ouvrable suivant le jour de l'acceptation par Allianz du dossier complet.

## Durée

Vous choisissez la durée avec un minimum de 5 ans.

L'assurance se termine en cas de rachat total, au terme du contrat ou au décès de l'assuré.

## Valeur d'inventaire

La valeur de l'unité est le prix auquel une unité d'un fonds d'investissement interne est attribuée à un contrat ou est annulée. La valeur de l'unité d'un fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs nets de ce fonds divisée par le nombre total d'unités qui composent ce fonds.

Sauf circonstances exceptionnelles, les fonds d'investissement internes sont évalués quotidiennement, et la valeur de l'unité est calculée chaque jour ouvrable (Belgique et étranger).

La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be/taux\\_valeurs\\_d\\_inventaires/Fonds\\_d\\_investissement \(Branche 23\) et dans l'Echo et De Tijd](http://www.allianz.be/taux_valeurs_d_inventaires/Fonds_d_investissement_(Branche_23)_et_dans_l'Echo_et_De_Tijd).

## Prime

### Prime unique

Un versement initial de minimum 2.500 euros, et des versements complémentaires sont possibles à partir de 1.250 euros.

### Primes périodiques

- Des versements annuels planifiés de minimum 600 euros.
- Des versements semestriels planifiés de minimum 300 euros.
- Des versements trimestriels planifiés de minimum 150 euros.
- Des versements mensuels planifiés de minimum 50 euros.

## Fiscalité

- Seule la taxe de 2,00 % sur les primes (pour les particuliers) ou de 4,40 % (pour les personnes morales) sur les primes investies est d'application.
- Pas de précompte mobilier ni d'impôt sur les plus-values (en l'état actuel de la législation belge).

## Rachat/reprise

### Rachat/reprise partiel(le)

Le preneur d'assurance peut à tout moment effectuer des retraits de 500 euros minimum chacun à condition que le solde de l'épargne constituée ne soit pas, après retrait, inférieur à 1.250 euros.

### Rachat/reprise total(e)

Le preneur d'assurance a droit en tout temps au rachat de son contrat.

La valeur de rachat est égale à l'épargne constituée au sein de chaque fonds établie sur base de la valeur des unités calculée au maximum à la date d'évaluation du 2ème jour ouvrable qui suit le jour de la réception de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels.

## Transfert de fonds

Le preneur d'assurance a le droit de transférer des unités d'un fonds d'investissement interne à un autre fonds d'investissement interne.

Durant les douze premiers mois qui suivent le versement, les frais d'entrée sont applicables lors de chaque transfert.

A partir du treizième mois qui suit le premier versement, le preneur d'assurance a la possibilité d'effectuer ce transfert gratuitement une fois par année d'assurance.

Si au cours d'une même année d'assurance d'autres transferts sont réalisés, les frais de transfert s'élèvent à 37 euros.

## Information

Lors de chaque opération, l'épargne constituée est calculée et communiquée par la compagnie au moyen d'un document de 'confirmation de l'opération'.

Allianz vous communique, une fois par an, le nombre d'unités, la valeur de l'unité des fonds et les opérations effectuées au cours de l'année écoulée.

Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque <sup>2</sup>	Profil de risque	Rendements du passé au 31/12/2016 <sup>3</sup>			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Capital Invest</b>	5	Dynamique	3,66%	13,06%	14,57%	4,73%
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Oddo Avenir Europe<sup>6</sup> composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>entre 75% et 100% en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans l'Espace Economique Européen et/ou en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays européen membre de l'OCDE non EEE. Les actions sont des actions de petites et moyennes capitalisations inférieures à 10 milliards d'euros.</li> </ul> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Actions de sociétés belges cotées ou dont la cotation est ou sera demandée à brève échéance.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR. Cet indice est représentatif des marchés actions de moyennes et de petites capitalisations de quinze pays appartenant à des marchés développés en Europe.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Offrir une gestion diversifiée d'actions belges dans une optique de long terme dont la performance serait comparable à l'indice BEL 20.</p> <p>Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 2,37%<sup>4</sup>. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 3,12% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					
<b>Capital Invest Euro</b>	6	Dynamique	3,71%	10,20%	12,05%	0,55%
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Oddo Avenir Europe<sup>6</sup> composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>entre 75% et 100% en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans l'Espace Economique Européen et/ou en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays européen membre de l'OCDE non EEE. Les actions sont des actions de petites et moyennes capitalisations inférieures à 10 milliards d'euros.</li> </ul> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Actions de sociétés européennes cotées ou dont la cotation est ou sera demandée à brève échéance.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR. Cet indice est représentatif des marchés actions de moyennes et de petites capitalisations de quinze pays appartenant à des marchés développés en Europe.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Offrir une gestion diversifiée d'actions européennes dans une optique de long terme dont la performance serait comparable à l'indice Euro Stoxx 50.</p> <p>Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 2,37%<sup>4</sup>. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 3,12% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					
<b>Capital Focus</b>	5	Dynamique	3,61%	8,78%	6,83%	3,66%
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Oddo Avenir Europe<sup>6</sup> composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>entre 75% et 100% en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans l'Espace Economique Européen et/ou en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays européen membre de l'OCDE non EEE. Les actions sont des actions de petites et moyennes capitalisations inférieures à 10 milliards d'euros.</li> </ul> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Actions de sociétés européennes cotées ou dont la cotation est ou sera demandée à brève échéance.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR. Cet indice est représentatif des marchés actions de moyennes et de petites capitalisations de quinze pays appartenant à des marchés développés en Europe.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Offrir une gestion diversifiée d'actions européennes dans une optique de long terme dont la performance serait comparable à l'indice MSCI Euro.</p> <p>Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 2,37%<sup>4</sup>. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 3,12% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque <sup>2</sup>	Profil de risque	Rendements du passé au 31/12/2016 <sup>3</sup>			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Capital Growth</b>	5	Dynamique	6,57%	8,67%	8,07%	0,16%
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Allianz Strategy 75<sup>5</sup> composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans des actions et valeurs mobilières comparables ainsi que des certificats de participation et dans des titres porteurs d'intérêts ou des instruments du marché monétaire.</li> </ul> <p>L'exposition du fonds peut s'élever à maximum 125% des actifs.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Actions dans différentes zones géographiques et dans différents secteurs.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Obtenir sur le long terme, au travers de la composante actions du portefeuille, une appréciation du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux et, au travers de la composante obligataire/monétaire, un rendement calqué sur ceux des marchés obligataires/monétaires en euros, dans le cadre de la politique d'investissement. Globalement, l'objectif consiste à générer une performance comparable à celle d'un portefeuille équilibré constitué à 75% d'instruments des marchés d'actions mondiaux et à 25% d'instruments des marchés obligataires à moyen terme en euros.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Offrir une gestion diversifiée d'actifs mobiliers en actions.</p> <p>Frais de gestion :</p> <p>Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,55%<sup>4</sup>. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,30% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					
<b>Capital Bonds Euro</b>	3	Neutre	1,84%	3,41%	3,67%	3,16%
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Allianz Strategy 15<sup>5</sup> composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• jusqu'à 35% des actifs dans des actions, valeurs mobilières similaires et certificats de participation</li> <li>• le solde dans des titres porteurs d'intérêts ou des instruments du marché monétaire.</li> </ul> <p>L'exposition du fonds peut s'élever à maximum 125% des actifs.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Valeurs telles qu'obligations d'Etat, de pouvoirs régionaux ou locaux, d'institutions paraétatiques, supranationales ou de sociétés privées.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Obtenir sur le long terme, au travers de la composante actions du portefeuille, une appréciation du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux et, au travers de la composante obligataire/monétaire, un rendement calqué sur ceux des marchés obligataires/monétaires en euros, dans le cadre de la politique d'investissement. Globalement, l'objectif consiste à générer une performance comparable à celle d'un portefeuille équilibré constitué à 15% d'instruments des marchés d'actions mondiaux et à 85% d'instruments des marchés obligataires à moyen terme en euros.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Offrir le rendement d'une gestion obligataire européenne diversifiée, tant au niveau des émetteurs que des secteurs économiques, dans une optique de performance à moyen terme tout en maintenant une sensibilité aux taux d'intérêt proche de celle du marché.</p> <p>Frais de gestion :</p> <p>Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,30%<sup>4</sup>. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,05% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					
<b>Capital Treasury</b>	1	Défensif	-1,28%	-0,54%	-0,11%	1,14%
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Allianz Securicash SRI<sup>5</sup> composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• jusqu'à 100% en obligations et titres de créances du marché monétaire en Euro de notation minimum A-2 de la Communauté Européenne, du G7 et de l'Australie via des critères financiers et "Socialement Responsable".</li> </ul> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Valeurs telles que certificats de trésorerie, papiers commerciaux, obligations d'une durée résiduelle n'excédant pas 3 ans ainsi que dépôts à terme en banques et en toutes formes de placement à court terme présentant des garanties suffisantes.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Offrir une performance proche de l'indice EONIA. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion financière et le FCP verrait sa valeur baisser de manière structurelle.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Offrir un rendement de court terme le plus élevé possible en euros tout en privilégiant la sécurité du capital investi.</p> <p>Frais de gestion :</p> <p>Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,12%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 0,87% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque <sup>2</sup>	Profil de risque	Rendements du passé au 31/12/2016 <sup>3</sup>			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Capital Secure</b>	3	Neutre	1,85%	3,34%	4,97%	2,54%
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Allianz Strategy 15<sup>5</sup> composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• jusqu'à 35% des actifs dans des actions, valeurs mobilières similaires et certificats de participation</li> <li>• le solde dans des titres porteurs d'intérêts ou des instruments du marché monétaire.</li> </ul> <p>L'exposition du fonds peut s'élever à maximum 125% des actifs.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Actions et obligations, avec un minimum de 25 % et un maximum de 35 % en actions.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Obtenir sur le long terme, au travers de la composante actions du portefeuille, une appréciation du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux et, au travers de la composante obligataire/monétaire, un rendement calqué sur ceux des marchés obligataires/monétaires en euros, dans le cadre de la politique d'investissement. Globalement, l'objectif consiste à générer une performance comparable à celle d'un portefeuille équilibré constitué à 15% d'instruments des marchés d'actions mondiaux et à 85% d'instruments des marchés obligataires à moyen terme en euros.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Offrir une gestion diversifiée d'actifs mobiliers donnant la priorité aux obligations.</p> <p>Frais de gestion :</p> <p>Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,30%<sup>4</sup>. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,05% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					
<b>Capital Balanced</b>	4	Équilibré	4,43%	6,11%	7,70%	2,89%
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Allianz Strategy 50<sup>5</sup> composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans des actions et valeurs mobilières comparables ainsi que des certificats de participation et dans des titres porteurs d'intérêts ou des instruments du marché monétaire.</li> </ul> <p>L'exposition du fonds peut s'élever à maximum 125% des actifs.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Actions et obligations, avec un minimum de 40 % et un maximum de 60 % en actions.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Obtenir sur le long terme, au travers de la composante actions du portefeuille, une appréciation du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux et, au travers de la composante obligataire/monétaire, un rendement calqué sur ceux des marchés obligataires/monétaires en euros, dans le cadre de la politique d'investissement. Globalement, l'objectif consiste à générer une performance comparable à celle d'un portefeuille équilibré constitué à 15% d'instruments des marchés d'actions mondiaux et à 85% d'instruments des marchés obligataires à moyen terme en euros.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Offrir une gestion diversifiée d'actifs mobiliers équilibrée entre actions et obligations.</p> <p>Frais de gestion :</p> <p>Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,40%<sup>4</sup>. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,15% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					
<b>Capital Dynamic</b>	5	Dynamique	6,56%	7,60%	9,68%	2,61%
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Allianz Strategy 75<sup>5</sup> composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans des actions et valeurs mobilières comparables ainsi que des certificats de participation et dans des titres porteurs d'intérêts ou des instruments du marché monétaire.</li> </ul> <p>L'exposition du fonds peut s'élever à maximum 125% des actifs.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Actions et obligations, avec un minimum de 60 % et un maximum de 90 % en actions.</p>	<p>Politique d'investissement :-</p> <p>Obtenir sur le long terme, au travers de la composante actions du portefeuille, une appréciation du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux et, au travers de la composante obligataire/monétaire, un rendement calqué sur ceux des marchés obligataires/monétaires en euros, dans le cadre de la politique d'investissement. Globalement, l'objectif consiste à générer une performance comparable à celle d'un portefeuille équilibré constitué à 75% d'instruments des marchés d'actions mondiaux et à 25% d'instruments des marchés obligataires à moyen terme en euros.</p> <p>Frais de gestion :</p> <p>Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,55%<sup>4</sup>. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,30% et sont compris dans la valeur d'unité.</p> <p><b>Avant le 15/12/2014</b> Offrir une gestion diversifiée d'actifs mobiliers donnant la préférence aux actions.</p>					

<sup>2</sup> Classes de risque sur une échelle croissante de 1 à 7, 7 étant le niveau le plus risqué.

<sup>3</sup> Les rendements sont exprimés sur base annuelle. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>4</sup> Allianz Benelux s.a. perçoit une partie de ces frais de la société de gestion et en verse la totalité au courtier à titre de rémunération de gestion de portefeuille.

<sup>5</sup> Géré par Allianz Global Investors - [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com)

<sup>6</sup> Géré par Oddo Meriten Asset Management - [www.oddomeriten.eu](http://www.oddomeriten.eu)